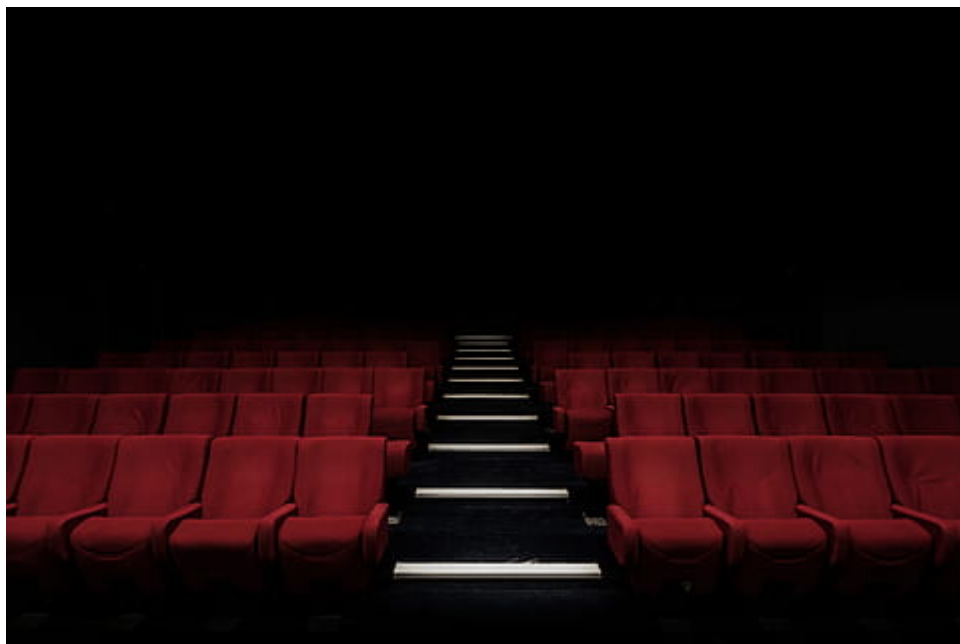




La Région Normandie a mis en place une cellule de crise et voté deux fonds d'urgence et de relance pour la culture d'un montant total de 3 millions d'euros. Un premier accompagnement qui sera suivi d'une rencontre avec les acteurs et les actrices de la culture.

3 millions : c'est le montant réparti dans deux enveloppes qu'a voté lundi 27 avril la Région Normandie pour soutenir l'écosystème culturel lors de la crise sanitaire. Tout d'abord 2 millions d'euros dans un fonds d'urgence pour accompagner les lieux qui ont dû fermer leurs portes, puis annuler ou reporter leur programmation de fin de saison après la décision de confinement. À ce montant s'ajoute 1 million d'euros dans un fonds de relance pour les secteurs du livre et du cinéma. La Région Normandie souhaite également porter « une attention tout particulière » au milieu associatif et aux structures installées en milieu rural. *« C'est le fruit des conversations menées avec les grandes structures, remarque Hervé Morin, président de La Normandie, qui ont rappelé le travail effectué sur ces territoires. Celles-ci font vivre des troupes et des artistes ».*

La Région a en effet mis en place une cellule de crise Culture qui regroupe la préfecture de région, les départements et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). *« Aujourd'hui, c'est un désastre, constate Hervé Morin. Les deux secteurs les plus touchés sont le tourisme et la culture. Pour cette dernière, c'est un désastre à long terme. Sauf bonne nouvelle. Les conséquences ne*

vont pas se faire sentir uniquement en 2020 mais aussi en 2021 ».

Une réunion en juillet

L'accompagnement ne s'arrêtera pas là et pourra se poursuivre au-delà de la période de confinement. En cas de besoin, le président de La Normandie émet l'hypothèse d'un « financement des audits de sécurité afin que les structures puissent organiser leur réouverture. Selon les mesures prises au niveau de l'État, il faudra des espaces plus importants entre les spectateurs. Les salles ne pourront donc pas accueillir autant de public qu'avant. Cela aura une répercussion sur la billetterie. Comme pour le mécénat. C'est la crise et il faudra connaître la part qui sera abandonnée. Après, il faudra continuer à aider à la création et ce qui n'a pu être créé en 2020 ».

Il est également prévu une rencontre avec les acteurs et les actrices régionaux de la culture en juillet 2020. « Il va falloir instaurer un dialogue franc et physique, j'espère, parce qu'il est nécessaire de bâtir un budget ensemble dans un contexte de contrainte financière colossale. Il faut donc prioriser les choses sans partir sur des a priori ».

Une confiance en les élus locaux

Du ministère de la Culture, Hervé Morin attend des dispositions favorables aux intermittents. « Cela me paraît la première chose. Il faut aussi un sérieux coup de pouce pour compenser les fermetures des structures et les annulations des festivals. Pour l'instant, les moyens sont indigents. Il ne faut pas oublier que les premiers financeurs de la culture sont les collectivités locales. Et de loin ».

Quant au dispositif de déconfinement, le président de La Normandie, région de couleur verte sur la carte, souhaite qu'une plus grande confiance soit accordée aux élus locaux pour le gérer, notamment pour les événements culturels. « On pourrait tout à fait proposer cet été un concert de musique de chambre pour 100 personnes dans une église dans le cadre d'un festival classique dans le pays d'Auge. Il est possible de l'organiser ». Pour cela, il faudra attendre la prise de parole d'Emmanuel Macron, président de la République, ce mercredi 6 mai, sur les mesures pour la culture.